

Deux attitudes

Kawkab al-Sharq, 11 mars 1933

Les gens disent, et le disent avec excès, et affirment, et insistent dans leur affirmation, que Son Excellence le ministre des Travaux publics n'aime pas le barrage de Jabal al-Awliya, ne s'y fie pas, et ne voit—pour dire le moins—aucune raison de se hâter dans sa construction et son édification, ni dans les dépenses qu'entraîneront cette construction et cette édification, en ces jours où le besoin se fait si pressant—je ne dis pas d'économie et de bonne gestion, mais bel et bien de lésinerie et de parcimonie.

Et l'on invoque, pour expliquer l'aversion du ministre des Travaux publics envers ce barrage et son reniement à son égard, des raisons techniques, dont je comprends certaines avec peine et difficulté, et d'autres pas du tout. On prétend que le ministre des Travaux publics estime—comme l'estiment d'autres techniciens—qu'il y a dans la construction de ce barrage un danger qui n'est pas mince, et une témérité sans limite, si l'on ne prend, dans ses points essentiels, toutes sortes de précautions: renforcer tel barrage-écluse et tel pont, approfondir tel canal, élargir tel autre—et ainsi de suite, en un discours qui tient plus de l'hébreu ou du syriaque, ou des langues des îles Wak-Wak, mais qui satisfait les adversaires du barrage et les pousse à poursuivre leur exigence que l'on renonce au barrage, ou que l'on s'ingénie à retarder et à temporiser dans sa construction.

Le ministre des Travaux publics, cependant, a bien voulu épargner aux partisans du barrage comme à ses adversaires la querelle et la lutte au sujet de son opinion sur la construction du barrage—aujourd'hui, ou demain, ou dans quelques années, ou son abandon pur et simple.

Le ministre a épargné les adversaires du barrage, car il a démenti expressément et sans équivoque tout ce qui s'était répandu et était devenu propos commun, et avait rempli toutes les oreilles, concernant l'hésitation du gouvernement et concernant sa propre opinion sur le barrage de Jabal al-Awliya: sera-t-il élevé, ou mis au repos?

Ainsi les gens ne discuteront plus, dès aujourd'hui, de la position du ministre des Travaux publics sur le barrage; ni les adversaires ni les partisans ne l'invoqueront plus; et les partisans n'auront plus à se donner la peine d'inventer stratagèmes et excuses pour un ministre qui travaille

au sein d'un gouvernement dont il ne partage pas l'avis—et cela sur la question qui le touche de plus près, une question dont la décision devrait lui revenir avant tout autre.

Les gens en ont été quittes, de tout cela, par ce communiqué habile, gracieux et souple qu'a publié le ministre des Travaux publics—bien que ceux qui ne veulent que comprendre, comprendre et rien de plus, ni pour contester ni pour approuver, n'aient pu discerner clairement l'opinion du ministre telle qu'elle se tient entre lui-même et sa propre conscience, entre lui-même et son métier, entre lui-même et son appréciation du besoin de l'Égypte, de sa capacité et de son intérêt.

Ces gens n'ont pas compris l'opinion du ministre: est-il des partisans du barrage, ou de ses adversaires? Ce qu'ils ont compris—et cela suffit—c'est que, du point de vue pratique, le ministre ne s'oppose ni ne fait obstacle à la construction du barrage, et qu'il n'a pas fait, et ne fera pas, obstacle au gouvernement dans ce qu'il veut à cet égard. Et cela se comprend, car le gouvernement a déjà pris sa décision, et le ministre des Travaux publics est éloigné du pouvoir, et ne saurait donc porter la responsabilité de cette décision. Il n'eût d'ailleurs été ni élégant ni de bon goût qu'il vînt entraver quelque chose, ou tentât d'entraver quelque chose, que le Ministère avait déjà entrepris avant qu'il n'y prenne part.

Voilà donc une affaire réglée. Le ministre des Travaux publics a fait connaître sa position en tant que ministre, et a gardé pour lui son opinion propre, entre lui-même et Dieu. Peut-être s'est-il souvenu, en publiant ce communiqué, du mot du poète ancien:

*Ne suis-je donc rien d'autre que de Ghaziyya? Si elle s'égare,
je m'égare avec elle; et si Ghaziyya se laisse bien guider, je suis bien
guidé.*

Mais les gens ne parlaient pas du seul ministre des Travaux publics, ni du seul Conseil des ministres; ils parlaient aussi du Conseiller financier anglais.

Ils disaient, et disent encore, et affirment, et insistent dans leurs propos et leur affirmation, que le Conseiller financier estime que notre capacité financière ne permet pas, pour l'heure, la construction de ce barrage. Et le Conseiller financier—comme le ministre des Travaux publics—a naturellement deux attitudes, qui peuvent coïncider et n'en former qu'une seule, ou diverger et s'opposer avec force: l'une, son attitude entre lui-même et sa propre conscience; l'autre, son attitude

entre lui-même et le gouvernement au sein duquel il travaille et qu'il conseille.

Le Conseiller financier pourrait fort bien être très enclin à la construction du barrage, étant Anglais et ne pouvant négliger les intérêts anglais, ni effacer de lui-même le sentiment anglais. Et l'on dit que les Anglais ont, dans la construction de ce barrage, un intérêt évident qui ne souffre pas le doute. Mais le Conseiller financier est un homme qui semble peser sa position technique et ce que cette position exige de conseil loyal et d'intégrité, et il sait que le conseiller doit être digne de confiance; il apparaît donc qu'il n'a pas hésité—malgré sa qualité d'Anglais—à conseiller à l'Égypte la temporisation dans la construction de ce barrage, parce que notre capacité financière ne permet pas, aujourd'hui, une telle aventure.

J'admire fort cette espèce de courage qui permet à un homme d'aimer une chose, de la souhaiter, d'y tenir, et de ne pas hésiter pour autant—bien plus, à cause même de cela—à conseiller qu'on y renonce, parce que l'intégrité technique le lui commande; car il préfère son intégrité technique à la satisfaction de ses penchants propres et de ses sentiments nationaux. Et l'on affirme, et l'on insiste dans cette affirmation, que le Conseiller financier a pris, sur le barrage de Jabal al-Awliya, une position que l'on peut décrire, au moins, comme un conseil adressé au gouvernement égyptien de temporiser et de patienter.

Et il ne m'importe pas que le Conseiller financier ait donné ce conseil en souhaitant qu'il fût accepté pour que se réalise l'intérêt de l'Égypte, ou qu'il fût rejeté pour que se réalise l'intérêt des Anglais; ce qui m'importe, c'est qu'il a bel et bien donné ce conseil, et que, dès qu'il l'a donné, il a mis devant le gouvernement égyptien un devoir clair et manifeste.

Il se pourrait qu'il soit du droit du gouvernement—envers lui-même d'abord, envers l'Égypte ensuite, et envers les Anglais enfin—de publier un communiqué qui épargne aux gens les discours sur la position du Conseiller financier en cette affaire, comme il les a épargnés des discours sur la position du ministre des Travaux publics.

Le Conseiller financier a-t-il conseillé la temporisation dans la construction du barrage? Si la réponse est oui, il faut que les gens le sachent, et il faut que le gouvernement expose ses raisons ou ses excuses pour avoir négligé ce conseil. Et si la réponse est non, il faut aussi que les gens le sachent, afin que le Conseiller financier ne soit pas décrit

autrement qu'il n'est, et afin que le gouvernement ne soit pas accusé de se détourner d'un conseil qui aurait pu contenir quelque bien, ni d'être plus enclin à satisfaire les Anglais que les Anglais eux-mêmes ne le sont à se satisfaire.

Les deux partis coalisés ont dérangé le président du Conseil—malgré son urgent besoin de repos et de calme—lorsqu'éclata la querelle à la Chambre des députés entre unionistes et populaires au sujet de la subvention de l'Opéra; et nous pouvons assurer le gouvernement que la position du Conseiller financier sur le barrage de Jabal al-Awliya a bien son importance, et mérite d'être évoquée auprès du président du Conseil—malgré son urgent besoin de repos et de calme—et mérite qu'on lui demande quelle serait la meilleure et la plus raisonnable manière de procéder pour l'éclaircir et l'exposer devant l'opinion publique.

Le ministre des Travaux publics a été habile et gracieux à exposer sa propre position, mais l'exposé de la position du Conseiller financier semble exiger l'habileté du président du Conseil lui-même. Pussions-nous lire, aujourd'hui ou demain, un communiqué qui révèle aux gens la vérité de cette affaire: le Conseiller a-t-il dit quelque chose à ce sujet, ou n'a-t-il rien dit? Et si c'est la première hypothèse, qu'a-t-il dit?